

Conférence régionale : une courte majorité du CJB en faveur du périmètre Jura bernois - Seeland

La Neuveville, le 27 janvier 2012

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a débattu, dans sa séance du 25 janvier 2012, de la motion Matti demandant la création d'une conférence régionale du Jura bernois. Consulté par la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques (JCE), il s'est prononcé par 10 voix contre 9 et 2 abstentions en faveur d'une conférence pour la région formée par Bienne, le Seeland et le Jura bernois.

Pour la majorité du CJB, ce périmètre fait sens au vu des tâches attribuées à la conférence (transports, urbanisme, politique régionale et culture). Il permet de sauvegarder les intérêts de la minorité francophone grâce au droit de vote séparé accordé à la sous-conférence du Jura bernois. La création d'une conférence régionale limitée au Jura bernois ne ferait que compliquer la situation, puisqu'elle obligerait à créer des organes supplémentaires de coordination entre Bienne et le Jura bernois. Par ailleurs, la majorité du CJB juge paradoxal de refuser une conférence dans laquelle la partie francophone a obtenu des instruments de protection, étant donné que les tâches régionalisées devront malgré tout être accomplies et qu'il faudrait trouver un autre modèle n'offrant pas forcément les mêmes garanties ni le même poids au Jura bernois.

S'agissant des avis exprimés par la minorité du CJB, certains membres ne voient pas l'intérêt de la conférence régionale. Ils estiment que les organes actuels réglant la coopération intercommunale sont suffisants et qu'ils permettent une plus grande flexibilité du périmètre, qui peut être différent selon les tâches. Les relations entre la conférence et le CJB sont aussi jugées insuffisamment clarifiées. D'autres membres sont par contre favorables au principe, mais estiment qu'il faut restreindre le périmètre au seul Jura bernois. Ils avancent que ce serait une façon de donner en votation de meilleures chances à la conférence, au vu des interrogations que suscite son caractère bilingue.

Au final, le CJB reste favorable à la création d'une conférence régionale Bienne-Seeland-Jura bernois. Néanmoins, par rapport à l'avis unanime exprimé par ses 24 membres en novembre 2010, le soutien s'est érodé. Le Bureau du CJB va à présent évaluer les implications de la décision du plénum en lien avec la Conférence des maires, qui pilote le projet dans le Jura bernois.

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch

Annexe

Prise de position sur la motion Matti

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73